

PLAN DÉTAILLÉ DU COURS MAGISTRAL EN DROIT CONSTITUTIONNEL

SEMESTRE II – LICENCE I – UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE – GROUPE II

Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA ©

Intitulé du cours	Droit constitutionnel
Niveau/semestre	L1 / semestre 02
Crédits (ECTS)	04 ou 06 si TD
Enseignant	Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA (groupe 2)
Volume horaire du cours	33 h CM
Travaux dirigés	13.5 h TD

* Objectif du cours :

Rechercher les origines historiques et doctrinales de la V^e République puis détailler les rouages institutionnels, juridiques et politiques issus de – et mis en œuvre par – la Constitution du 04 octobre 1958. L'accent sera particulièrement porté sur la construction de notre régime actuel. Le cours intégrera par ailleurs des recherches et actualités en matière de droit parlementaire, de présidence dite *jupitérienne*, de périodes constitutionnelles « oubliées » et aussi, inévitablement, d'actualités faites de cohabitation(s), de dissolution(s) et de motion(s) de censure !

* Pré-requis :

Baccalauréat – connaissances et culture générales d'éducation civique.

* Plan sommaire du cours magistral :

Le plan détaillé sera par ailleurs en ligne sur **moodle** ainsi que sur le site Internet de l'enseignant-chercheur responsable du cours (<http://www.chezfoucart.com>).

Il est organisé en 22 leçons (chacune matérialisée en 1h30). Les grandes lignes en sont :

Partie I : introduction parlementaire au droit constitutionnel de la V^e République (12 leçons)
Partie II : des origines constitutionnelles de la V^e République (06 leçons)
Partie III : des acteurs constitués & *a priori* dominés par l'exécutif (04 leçons)
Le cours se termine par un parlement fictif et aura pour « guide » le personnage RASPAIL.



* Brève bibliographie :

COLLECTIF, *Droit constitutionnel* ; Paris, Dalloz ; (précis) ; 2024 (26^e éd.) ;
CERDA-GUZMAN Carolina, *Cours de droit constitutionnel et des institutions de la V^e République* ; Paris, Gualino ; 8^e éd. 2024 ; *Sortir de la V^e ; pour une fabrique citoyenne de la Constitution* ; Bordeaux, éd. Du Détour ; 2024 ;
CHAGNOLLAUD (DE SABOURET) Dominique, *Droit constitutionnel contemporain (...)* ; Paris, Dalloz ; 2023 & 2022 (12^e & 10^e éd.) ;
BRUNET Pierre, **HAMON** Francis & **TROPER** Michel, *Droit constitutionnel* ; Paris, LGDJ ; 2024 (45^e éd.) ;
TOUZEIL-DIVINA Mathieu, *Dictionnaire de droit public interne* ; Paris, LexisNexis ; 2017 ; *Dix mythes du droit public* ; Paris, Lextenso ; 2019 ; « Un élu critique à l'écran vériste & politique : le *Baron noir* d'E. BENZEKRI & J-B. DELAFON » in *Considérant* ; n° 2, 2020 & « Une leçon de droit constitutionnel sur les maux & les mots de la V^e République » in *Considérant (...)* ; 2022.

* Modalités d'évaluation : voir l'arrêté d'examen.

PLAN SOMMAIRE DU SEMESTRE & DES TRAVAUX DIRIGÉS

PARTIE I : INTRODUCTION *PARLEMENTAIRE* AU DROIT CONSTITUTIONNEL DE LA V^e RÉPUBLIQUE

Leçon 01 :	Du droit constitutionnel ? La saison (et le semestre) II !	06.01.2025
Leçon 02 :	De la V ^e République : vers une saison II ?	08.01.2025
Leçon 03 :	De la Justice constitutionnelle	13.01.2025
Leçon 04 :	Des polycamérismes & des mandats parlementaires	15.01.2025

TD 1 / Des Constitutions (mais sans plagats)

Leçon 05 :	De l'idéal parlementaire jusqu'à la V ^e République	20.01.2025
Leçon 06 :	Des pouvoirs parlementaires sous la V ^e République	22.01.2025

TD 2 / De la Justice constitutionnelle

Leçon 07 :	Du pouvoir législatif sous la V ^e République	27.01.2025
Leçon 08 :	Révisons le droit constitutionnel avec la Constitution	29.01.2025

TD 3 / Du régime parlementaire

Leçon 09 :	Révisons le droit constitutionnel avec ABBA !	03.02.2025
Leçon 10 :	Une dévalorisation parlementaire continue !	05.02.2025

TD 4 / De la procédure législative

Leçon 11 :	Des antiparlementarismes	10.02.2025
Leçon 12 :	Des abstentionnismes	12.02.2025

TD 5 / De la Commission parlementaire législative (Commission fictive)

PARTIE II : DES ORIGINES CONSTITUTIONNELLES DE LA V^E RÉPUBLIQUE

Leçon 13 : Des origines aux naissances de la V^e République 24.02.2025

Leçon 14 : La V^e République : le rejet *officiel* du régime présidentiel 26.02.2025

TD 6 / Des « armes » du régime parlementaire

Leçon 15 : La V^e République : le rejet d'un modèle *raspalien* 03.03.2025

Leçon 16 : La V^e République : le rejet du régime d'Assemblée 05.03.2025

TD 7 / Des prises de pouvoir(s) parlementaire(s) historique(s) au détriment de l'Exécutif

Leçon 17 : La V^e République : le rejet d'un État *orelsanien* 10.03.2025

Leçon 18 : La V^e République : le rejet des pouvoirs concentrés 12.03.2025

TD 8 / Des rationalisations du parlementarisme au profit de l'Exécutif

PARTIE III : DES ACTEURS CONSTITUÉS & *A PRIORI* DOMINÉS PAR L'EXÉCUTIF

Leçon 19 : C'est qui le patron ? Du chef de l'État 17.03.2025

Leçon 20 : Et au gouvernail ? Du gouvernement 19.03.2025

TD 9 / Des cohabitations

Leçon 21 : De la cohabitation aux cohabitations ? 24.03.2025

Leçon 22 : Du Parlement fictif 26.03.2025



PARTIE I : INTRODUCTION *PARLEMENTAIRE* AU DROIT CONSTITUTIONNEL DE LA V^E RÉPUBLIQUE

Leçon 01 : Du droit constitutionnel ? La saison (& le semestre) II ! 06.01.2025

Section 01 : Du Droit ... à la Fiction !

- §1. Du droit constitutionnel en « leçons » & en « hélice » *hégélienne*
- §2. De l'importance de l'actualité (en droit notamment constitutionnel)
- §3. De la fiction en Droit / des fictions au Droit :

Le Baron noir, TOLKIEN, Kaamelott, En place,

ou encore de FERNANDEL *via* ORELSAN...

La personnalité du jour :
ARTHUR de Kaamelott



Section 02 : Des mots & des maux du Droit

- §1. Des préjugés relatifs à l'étude du droit (constitutionnel) : appréhender le(s) pouvoir(s) sous l'œil de l'État
- §2. De l'enseignement *étatique* du droit constitutionnel
- §3. Du vocabulaire ou *catéchisme* « constitutionnel » :

Section 03 : Du Parlement fictif & de la pratique « 2025 »

- §1. De l'importance de la pratique (en droit constitutionnel)
- §2. De la participation au(x) pouvoir(s) & des postes à pourvoir
- §3. De la PPL « DMO » & du calendrier retenu

Alors, qui sera le Souverain ?

Leçon 02 : De la V^e République : vers une saison II ?

08.01.2025

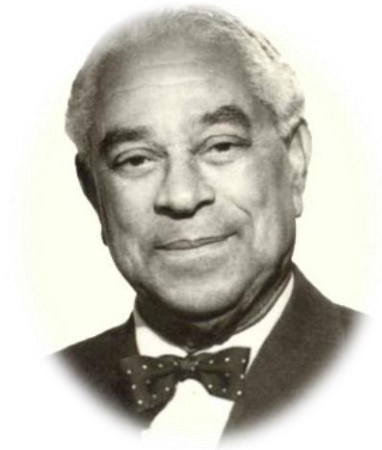
Section 01 : De la Constitution « formelle » en 1958

- §1. Un régime « *formellement* » parlementaire, conduit par la majorité... parlementaire !
- §2. Un régime *a priori* « *formellement* » équilibré
- §3. Un régime *a priori* « *gouverné* » par le Premier Ministre

Section 02 : De la Constitution « matérielle » de 1959 à 2025

- §1. Des « Conventions » & interprétations de la Constitution flanquées d'un fait majoritaire : le combat vain de l'homme du jour

La personnalité du jour :
Gaston MONNERVILLE



- §2. Un régime « *matériellement* » aux ordres... de la majorité... présidentielle ! (hors cohabitation) : un régime *a priori* « *gouverné* » par le Président de la République
- §3. De la cohabitation comme retour au texte formel ?

Section 03 : Des interprétations contemporaines de la Constitution

- §1. Dissoudre l'Assemblée Nationale : 09 juin 2024 : une (fausse) bonne idée ?
- §2. Cohabiter sans l'accepter : une « contrainte » interprétée ?
- §3. Du 04-23 décembre 2024 : censurer le gouvernement serait donc encore possible :
quoi, le régime de la République serait-il finalement bien parlementaire...
...ou l'hypothèse d'une VI^e République serait-elle souhaitée ?

Leçon 03 : De la Justice constitutionnelle

13.01.2025

Section 01 : Du modèle américain

- §1. La révolution « MARBURY v. MADISON »
- §2. Caractéristiques du modèle américain
- §3. Diffusion du modèle américain

La personnalité du jour :
Hans KELSEN



Section 02 : Du modèle européen

- §1. La révolution *kelsénienne*
- §2. Caractéristiques du modèle européen
- §3. Diffusion du modèle européen
- & remise en cause des modélisations

Section 03 : Du Conseil au juge constitutionnel français

- §1. Un Conseil originel
- §2. Un juge construit
- §3. Une jurisprudence motrice pour un véritable juge constitutionnel ?

Leçon 04 : Des polycamérismes & des mandats parlementaires

15.01.2025

Section 01 : Des polycamérismes

- §1. Des polycamérismes de classe
- §2. Des polycamérismes de territoires & d'association civile
- §3. Des polycamérismes de « modération »

Section 02 : Du bicamérisme contemporain

La personnalité du jour :
Pierre Arnulphe DEMANEGA



- §1. DEMANEGA *powa* !
- §2. Un bicamérisme inégalitaire ?
- §3. Un bicamérisme toujours contesté ?

Section 03 : Du mandat parlementaire

- §1. Des élections parlementaires
- §2. Un mandat représentatif issu de la souveraineté nationale
- §3. Des protections du mandat parlementaire

Section 04 : Des femmes parlementaires & politiques ?

- §1. De LEO-LAGRANGE à AUBRAC via DEROIN
- §2. Une des trois premières femmes ministres : Irène JOLIOT-CURIE
- §3. Germaine POINSO-CHAPUIS

Leçon 05 : De l'idéal parlementaire jusqu'à la V^e République

20.01.2025

Section 01 : Du refus « antique » et théorique de la concentration des pouvoirs

La personnalité du jour :
Charles SECONDAT
Baron DE LA BRÈDE et DE MONTESQUIEU



- §1. De l'importance de la séparation des pouvoirs
- §2. De la classification des régimes politiques
- §3. Du rêve politique d'une modération absolue

Section 02 : De l'inexistence réelle d'un régime parlementaire

- §1. Des critiques de la séparation des pouvoirs
- §2. Un idéal singulièrement méditerranéen
- §3. Définition(s) du régime parlementaire

Section 03 : Des tentatives françaises de régime parlementaire

- §1. Des « variations » du régime parlementaire
- §2. De l'inévitable prépondérance d'un pouvoir
- §3. Des limites à la Doctrine et donc à la classification doctrinale

Leçon 06 : Des pouvoirs parlementaires sous la V^e République

22.01.2025

Section 01 : De l'organisation parlementaire

- §1. L'organisation temporelle : sessions & séances
- §2. L'organisation institutionnelle : présidence & bureau
- §3. L'organisation matérielle : les commissions

**La personnalité du jour :
Armand MARRAST**



Section 02 : De l'art de parlementer à celui d'évaluer ?

- §1. Un Parlement simplement « co-législateur » ?
- §2. Un Parlement contrôleur
- §3. Un Parlement évaluateur

Section 03 : Des contrôles du gouvernement

- §1. Des questions au gouvernement
- §2. Des mises en cause de la responsabilité gouvernementale
- §3. Des censures spontanée & provoquée

Leçon 07 : Du pouvoir législatif sous la V^e République

27.01.2025

Section 01 : Du domaine de la Loi

- §1. Une division constitutionnelle
- §2. De la Loi « malade »
- §3. Des scrutins parlementaires pour adopter la Loi

La personnalité du jour :
Eugène PIERRE



Section 02 : Des Lois

- §1. Typologie législative
- §2. Des neutrons législatifs
- §3. Des actes non législatifs

Section 03 : De la procédure législative

- §1. De l'initiative législative au travail en commissions
- §2. De l'exercice du droit d'amendement
- §3. De la « navette » parlementaire à la promulgation normative

Leçon 08 : Révisons le droit constitutionnel avec la Constitution

29.01.2025

Section 01 : Découvrons la Constitution

§1. De la Souveraineté (Titre I)

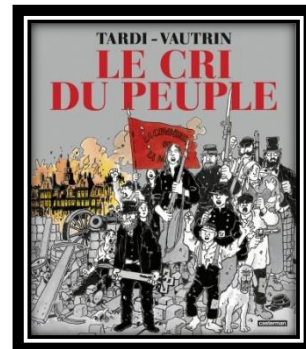
§2. Des principaux acteurs constitués (Titres II à V)

§3. Des « autres » acteurs et éléments constitués (Titre VI à XVI)

Section 02 : Découvrons des Constituants

§1. Qui est le constituant ?

La personnalité du jour :
Le peuple !
réalité ou fiction ?
Peuple ou Nation ?



§2. Des constituants évidents aux minorés / oubliés

Michel DEBRÉ & Henri (mais pas Ernest) WALLON

René LEVASSEUR & Georges BIDAULT

§3. Où sont les femmes ?

Irène JOLIOT-CURIE & Nafissa SID CARA

Section 03 : Découvrons des articles & des interprétations

§1. Du Préambule à l'article 1^{er}

§2. Des articles abrogés aux articles sur-numérotés

§3. De l'article 89

Leçon 09 : Révisons le droit constitutionnel avec ABBA !

03.02.2025

Les personnalités du jour :

ABBA



Section 01 : Éléments de droit constitutionnel

§1. La voix du peuple *même faussée* est toujours régulière

« *People need Love ; people need trust from a fellow man* »

§2. Du fait majoritaire : « *Here i go again ; My, my, how can i resist you ?* »

§3. La force du réalisme juridique : « *Super Trouper* » !

Section 02 : Éléments de droit électoral

§1. Évolution paritaire : de « *Gimme, gimme...* »
à « *one man, one woman* » !

§2. Les deux principaux modes de scrutin :
« *two for the price of one* »

§3. Éléments de droit américain :
« *the winner-takes-it all* »

Section 03 : Éléments de droit parlementaire

§1. Les droits de l'opposition :
« *Waterloo, I was defeated, you won the war* »

§2. La (sur) rationalisation du parlementarisme : *Sos* :
« *You made me feel alive, but something died, I fear* ».

§3. La moralisation :
« *Money, money, money, Must be funny, In a rich man's world* ».

Leçon 10 : Une dévalorisation parlementaire continue !

05.02.2025

Section 01 : **Quelles constitutionnalisations du droit parlementaire ?**

- §1. La constitutionnalisation d'acteurs parlementaires préexistants
- §2. La constitutionnalisation des fonctions parlementaires actées
- §3. Une constitutionnalisation seulement
« en creux » des droits de l'opposition

Section 02 : **La Loi revalorisée d'un Parlement co-législateur**

- §1. Un ordre du jour antalgique
- §2. La volonté *réelle* d'une Loi de meilleure qualité
- §3. La force du travail en commissions

La personnalité du jour :
Guy CARCASSONNE



Section 03 : **Une revalorisation « ontologique »**

- §1. Quand rationaliser signifie revaloriser
- §2. Des régulations du temps parlementaire
- §3. De l'appel à la responsabilité du *Plénum*

Leçon 11 : Des antiparlementarismes

10.02.2025

Section 01 : De l'antiparlementarisme comme critique de la représentation

- §1. De la souveraineté française, nationale
(mais un peu populaire)
- §2. Au nom de Dieu puis du Roi, contre la démocratie
et pour un... seul souverain représentant
- §3. Au nom du Peuple, pour une autre démocratie plus directe
du... seul souverain à représenter

Section 02 : De l'antiparlementarisme comme critique d'un pouvoir mal constitué

- §1. Le Parlement & l'argent
#STAVISKY
- §2. Le Parlement omnipotent
mais pourtant instable contre l'Exécutif impuissant
#TARDIEU
- §3. Le Parlement mauvais législateur



La personnalité du jour :
Charles MAURRAS

Section 03 : Trois antiparlementarismes incarnés

- §1. Du *Boulangisme* de la Troisième République
- §2. Du *Maurrassisme* jusqu'au Gouvernement de Vichy
- §3. Le *Gaullisme* (de la Cinquième République)
est-il...
...un antiparlementarisme ?

Leçon 12 : Des abstentionnismes

12.02.2025

Section 01 : Des abstentions françaises en démocratie

- §1. Qui s'abstient en démocratie ?
- §2. À quoi s'abstient-on en démocratie ?
- §3. L'opprobre *a priori* jetée sur l'abstentionniste

Section 02 : De l'abstention comme renoncement à la démocratie

- §1. États chiffrés des lieux abstentionnistes
- §2. L'abstention est un renoncement à la démocratie représentative
- §3. Comment appréhender l'abstention & hypothèse du vote obligatoire

Section 03 : De l'abstention comme expression démocratique

- §1. Manifestes & manifestations abstentionnistes
- §2. Distinguer la représentation de la démocratie
- §3. Réinventer la représentation !

La personnalité du jour :
Stéphane BLÉ
En place !



PARTIE II : DES ORIGINES CONSTITUTIONNELLES DE LA V^E RÉPUBLIQUE

Leçon 13 : Des origines aux naissances de la V^e République

24.02.2025

Section 01 : L'appel au « plus illustre » des Français

La personnalité du jour :
Charles DE GAULLE



- §1. La « mort » de l'éphémère Quatrième République
- §2. Le « retour » d'un Général en pleine crise coloniale
La crise du « 13 mai 1958 »
- §3. Des Lois des 02 & 03 juin 1958

Section 02 : Une « nouvelle » Constitution pour la République

- §1. Le « come-back » des idées de Bayeux
- §2. Les forces politiques en présence :
le « compromis dilatoire »
- §3. La procédure de révision constitutionnelle

Section 03 : Les premiers jours de la V^e République

- §1. Quel régime célébrer ?
- §2. Des élections législatives & présidentielles
- §3. Du recours aux ordonnances

Leçon 14 : La V^e République : le rejet *officiel* du régime présidentiel 26.02.2025

Section 01 : Des souvenirs de 1848 & de la II^{nde} République

- §1. 1848 se veut révolutionnaire :
le « Printemps » des peuples
- §2. 1848 se veut démocratique :
l'Égalité (enfin) constitutionnalisée
- §3. 1848 se veut « présidentielle » :
l'impossible gouvernance

Section 02 : La mort de la démocratie réelle & l'avènement de la « représentative »

- §1. Une relégation du peuple aux moments révolutionnaires et électoraux ?
- §2. Une démocratie nécessairement représentative ?
- §3. Et si le peuple n'était qu'un incident ?

Section 03 : L'avènement du démo-libéralisme consubstantiel à la V^e République

- §1. Une souveraineté nécessairement nationale ?
- §2. De la dilution du principe d'Égalité
- §3. Du démo-libéralisme triomphant

La personnalité du jour :
Jean-Jacques CHEVALLIER



Leçon 15 : La V^e République : le rejet d'un modèle *raspailien*

03.03.2025

**La personnalité du jour :
François-Vincent RASPAIL**



Section 01 : RASPAIL, trop républicain avant la République

- §1. Des barricades à la plume
- §2. De la Liberté revendiquée (de l'expression à l'association)
- §3. De l'Égalité (de l'expression à la santé) chevillée aux corps

Section 02 : RASPAIL, trop républicain pour la République (de 1848)

- §1. Du 15 mai et de la défense des peuples : de la France à la Pologne
- §2. Un élu et un candidat emprisonnés
- §3. Une vision déjà « réaliste » et très critique de la Constitution

Section 03 : RASPAIL, toujours républicain jusqu'à l'avènement réel de la III^e République

- §1. De la prison à l'exil pour les droits
- §2. Des propositions de Loi *raspaliennes*
- §3. Un président caméral à la veille de sa mort
mais aussi de la reconnaissance républicaine

Leçon 16 : La V^e République : le rejet du régime d'Assemblée

05.03.2025

Section 01 : Le refus d'une confiscation parlementaire des pouvoirs

- §1. La III^e République : régime *formellement* parlementaire
- §2. De la force de la *nomophilie*
- §3. D'une souveraineté nationale à une souveraineté parlementaire

Section 02 : Le refus d'une instabilité de l'exécutif

La personnalité du jour :
Paul DESCHANEL



- §1. Instabilité exécutive mais paradoxale stabilité « humaine »
- §2. De la « révolution » manquée DESCHANEL
- §3. Du « cas » DESCHANEL derrière le « Tigre »

Section 03 : La peur des « armes » parlementaires

- §1. Question(s) de confiance & investiture(s)
- §2. Motion(s) de censure(s) & interpellation(s)
- §3. La V^e République ne sait « que » ce qu'elle rejette :

la peur du Président dictateur,
la peur du peuple
& de ses assemblées

Leçon 17 : La V^e République : le rejet d'un État *orelsanien*

10.03.2025

Section 01 : Quand le peuple cherche l'État & le pouvoir

- §1. Une histoire « parlementaire » mouvementée
- §2. L'histoire d'un « peuple » qui se sentait oublié
- §3. Le refus des « élites qui gouvernent sans représenter »

Section 02 : Du temps des crises & des cerises : le souvenir *communard*

La personnalité du jour :
Louise MICHEL



- §1. Des valeurs républicaines
- §2. Des référents révolutionnaires
- §3. Des idéaux démocratiques

Section 03 : La constitutionnalisation manquée du projet *communard*

- § 1. Une fédération *raspailienne* de communes pour un régime d'assemblées
- §2. De l'exclusion de l'État du processus fédératif :
un anti-modèle constitutionnel
banni et honni de toutes les Républiques
- §3. Une vision *orelsanienne* du Droit ?

Leçon 18 : La V^e République : le rejet des pouvoirs concentrés

12.03.2025

Section 01 : Du spectre de la « mise en bière » républicaine

§1. La V^e République rejette le souvenir dictatorial

§2. Parallèles méditerranéens :
italien, tunisien & français

§3. « *Le cœur serré...* » :

la France capitule du 15 au 17 juin 1940

Section 02 : La hantise de la Loi du 10 juillet 1940 : la confusion des pouvoirs

§1. Le vote de la Loi « constitutionnelle » de l'été 1940

§2. Une Constitution « fantôme »

§3. La négation même du principe de séparation des pouvoirs

Section 03 : *Auctoritas non Veritas facit jus ?*

§1. De l'inconstitutionnalité de la Loi du 10 juillet 1940 ?

§2. Du maintien « virtuel » de la III^{ème} République ?

§3. De l'interprétation authentique comme pouvoir matériel ?

La personnalité du jour :
Tullio ASCARELLI



PARTIE III : DES ACTEURS CONSTITUÉS & A PRIORI DOMINÉS PAR L'EXÉCUTIF

Leçon 19 : C'est qui le patron ? Du chef de l'État

17.03.2025

Section 01 : Des pouvoirs présidentiels d'un « arbitre »

- §1. Des pouvoirs contresignés : partagés
- §2. De la pratique des ordonnances
- §3. Des cinq régulations orchestrées

**La personnalité du jour :
le « Baron Noir »**



Section 02 : Des pouvoirs présidentiels d'un « acteur »

- §1. Des cinq pouvoirs sans contreseing
- §2. De la dissolution
- §3. Des pouvoirs d'exception

Section 03 : De l'hyperprésidence d'un régime faussement parlementaire

- §1. Du mandat parlementaire & de ses « responsabilités »
- §2. De l'importance de « cette année-là » #1962
- §3. D'une hyperprésidence « normale » ? (hors cohabitation)

Leçon 20 : Et au gouvernail ? Du gouvernement

19.03.2025

Section 01 : Composition(s) & fonctionnement(s)

- §1. De la nomination du Premier ministre & de ses pairs
- §2. De(s) départ(s) ministériels
- §3. Statuts & incompatibilités

Section 02 : Qui « gouverne » la France ?

- §1. Du Premier ministre, chef du gouvernement & de l'administration
- §2. Du pouvoir réglementaire
- §3. Une France *Orléaniste* ?

La personnalité du jour :
François MITTERRAND



Section 03 : Pouvoir(s) & Cohabitation(s)

- §1. Quels liens parlementaires ?
- §2. La « révolution » de 1986 : une lecture *formelle* des Institutions
- §3. L'amour français des cohabitations ?
Une monarchie électorale ?

Leçon 21 : ou	De la cohabitation aux cohabitations ? Voyages en terres constitutionnelles inconnues ?	24.03.2025
--------------------------------	--	-------------------

Section 01 : **Des crises politiques & institutionnelles ininterrompues**

§1. Pertes de confiances politiques & abstentionnismes :
le réveil des antiparlementarismes ?

§2. Défiance & montée des extrémismes politiques :
le retour des partis « dits » extrémistes ?

§3. De la dissolution véritable de la République
plus encore que de son Assemblée :
l'électrochoc manqué du 09 juin 2024

Section 02 : **De juin à décembre 2024 : la « fausse » cohabitation**

§1. Du refus présidentiel de nommer un Premier Ministre
au regard des résultats des *Législatives* du 07 juillet 2024

§2. Du refus présidentiel de partager le pouvoir :
l'immarcescible pouvoir du « maître-Anneau » de TOLKIEN ?

§3. Du refus formel & présidentiel
d'employer le mot même de « cohabitation »

Section 03 : **De janvier à juin 2025 : comment cohabiter ?**

§1. Quelles réactions parlementaires ?

§2. Quelles réactions gouvernementales ?

§3. Quelles réactions présidentielles ?

Leçon 22 :	Du Parlement fictif	26.03.2025
-------------------	----------------------------	-------------------

Cf. document spécial au déroulé du Parlement fictif.





PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU PARLEMENT FICTIF EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Collectif
L'Unité
du Droit



SEMESTRE II – LICENCE I
UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE – GROUPE II
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA ©

Leçon 01 :

Présentation :

- du principe de la PPL « DESCHANEL, MONNERVILLE & OUZOULIAS » (uniquement en assemblée plénière) ;
(cf. Annexes I & II)
- du calendrier retenu ;
- des postes clefs soumis à élection(s) & nomination(s) ;

Adresse dédiée du Parlement fictif :

parlementfictifUT1@gmail.com

Leçon 02 :

Engagement des étudiant(e)s désirant devenir Président de la République fictive à trouver au moins **cinq soutiens** dans l'amphithéâtre avant le 19 janvier 2025.

Chaque candidat(e) indique son appartenance & son soutien **partisans** fictif ou non.

Chaque candidat(e) prépare une profession de foi (format pdf ou jpeg) tenant en 1 page et comportant sa photographie et les logos éventuels

Lorsque les soutiens sont trouvés : écrire à parlementfictifUT1@gmail.com en mettant en copie les cinq soutiens et en se déclarant « candidat(e) » avant le 19 janvier 2025.

Leçon 03 :

S'il existe des candidatures, premier examen de recevabilité de celles-ci.

Prononcé des recevabilités en amphithéâtre & en ligne puis : communication (libre) par les candidat(e)s des professions de foi & matériels de campagne.

Nota bene : si possible en présentiel possibilité pour les candidat(e)s de venir en chaire présenter leur programme en une minute chronométrée.

Leçon 04 :

Nota bene : si possible en présentiel possibilité pour les candidat(e)s de venir participer à un débat de 5 à 10 minutes à la chaire.

Leçon 05 :



**Vote ouvert pour la présidentielle
en ligne de 11h à 18h par « sondage ».**

18 h : photo officielle de la Présidence

& Ouverture des candidatures aux **cinq premiers postes parlementaires :**

**présidence de la Chambre, deux des vice-présidences,
présidence de la commission des Lois**

+ 1 rapporteur de la PPL « DMO ».

	Groupe	Membres	Membres apparentés	Total
	 Rassemblement National	121	3	124
	 Ensemble pour la République	82	11	93
	 La France insoumise - Nouveau Front Populaire	70	1	71
	 Socialistes et apparentés	62	4	66
	 Droite Républicaine	40	7	47
	 Écologiste et Social	38	0	38
	 Les Démocrates	35	1	36
	 Horizons & Indépendants	28	6	34
	 Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires	23	0	23
	 Gauche Démocrate et Républicaine	17	0	17
	 UDR	16	0	16
	Total groupe	532	33	565
	 Non inscrit	9	0	9
	Total des sièges pourvus		574	
	Sièges vacants ou non pourvus		3	
	Total des sièges		577	

Ouverture des candidatures aux **douze** postes des présidences de groupes
parlementaires (RN, EPR, LFI, SOC., DR, E&S, DÉM., HOR., LIOT, GDR, UDR) & à la
« **représentation** » des non-inscrits

(soit en tout **17 postes à pourvoir**).

**Pour candidater, il faut écrire avant le 26 janvier 2025 à parlementfictifUT1@gmail.com
en envoyant 5 lignes de présentation / motivation indiquant (par ordre de préférence) les postes
auxquels on souhaiterait être désigné sans oublier une photographie pour le trombinoscope.**

Leçon 06 :

Élections à la Présidence de la République : prononcé **officiel** des résultats.

Au besoin / Réunion : nomination du Premier ministre

& de membre(s) du gouvernement fictif.

Pour être le plus réaliste possible, le choix sera fait de respecter la situation politique contemporaine au regard des dernières élections législatives de juillet 2024.

La « chambre basse » répondra aux mêmes équilibres.

Leçon 07 :



Désignations (& au besoin élections) des 17 postes parlementaires

S'il existe plusieurs candidatures pour les postes parlementaires, organisations de votes en ligne dans la journée (entre 11h & 12h) ;

S'il n'y a qu'un(e) candidat(e), il ou elle sera immédiatement désigné(e).

(*nota bene* : on peut candidater à plusieurs postes et en cas d'absence de candidatures, les responsables seront nommés par l'équipe pédagogique).

Leçon 08 :

Elections parlementaires : prononcé des résultats.

Au besoin, réunion entre les parlementaires élus / désignés.

Leçon 09 :

Publication du trombinoscope du Parlement fictif.

Leçons 10 à 16 :

Réunions
entre les parlementaires élus / désignés.

Rédaction des amendements... (pour le *plénum*)...

Leçon 17 :

[Envoi aux rapporteurs & parlementfictifUT1@gmail.com](mailto:parlementfictifUT1@gmail.com)

des amendements à la PPL pour le 06 mars 2025

Publication assurée par le Bureau pour le 17 mars 2025.

Leçon 18 :

Réunion
des acteurs principaux pour préparer le *plénum*.

Réunion avec le bureau de la Chambre pour l'établissement d'un document récapitulatif des amendements et préparation de la séance plénière.

Leçon 19 :

Publication en ligne

- **des amendements retenus pour la discussion en séance plénière.**

Leçon 20 :

Expression potentielle de demande de motions (etc.).



Dix minutes potentielles
de **questions au gouvernement.**

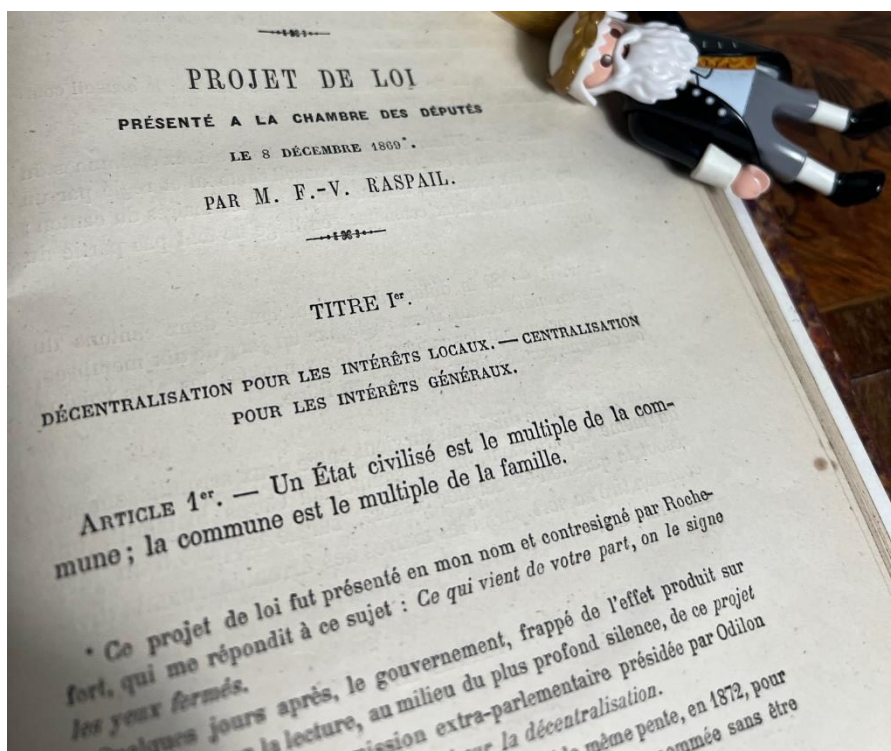
Publication du déroulé prévisionnel de la séance du 26 mars 2025

Leçon 21 :

Leçon 22 :

Examen de la PPL / Discussion générale, motions de procédure ; etc.

Discussion & votes des articles et amendements puis sur l'ensemble.



Annexe I : proposition de Loi fictive n°2024-1225

« DESCHANEL, MONNERVILLE & OUZOULIAS »

**(fictivement adoptée
par l'Assemblée Nationale le 09 décembre 2024)**

Article 01

Les élections présidentielles, lorsqu'elles ont lieu la même année que les élections législatives, se déroulent après ces dernières.

Article 02

Le Premier ministre ne peut être choisi, puis nommé, par le Président de la République qu'au sein d'un vivier que forment les députés et les sénateurs dont les mandats sont en cours.

Article 03

Tous les ans, au premier avril, les électrices et les électeurs pourront obtenir la révocation du ou de la député(e) de leur circonscription au moyen d'une pétition signée par au moins dix mille citoyens inscrits sur les listes électorales de ladite circonscription.

Annexe II : proposition de Loi fictive

« DESCHANEL, MONNERVILLE & OUZOULIAS »

(fictivement adoptée par le Sénat le 06 janvier 2025)

Article 01

Les élections présidentielles, lorsqu'elles ont lieu la même année que les élections législatives, se déroulent avant ces dernières.

Article 02

Le Premier ministre ne peut être choisi, puis nommé, par le Président de la République que s'il a exercé, au moins, un mandat d'élu local ou national français ou dans l'Union européenne.

Par ailleurs, il est obligatoirement choisi parmi la formation ou coalition politique ayant remporté les dernières élections législatives.

Article 03

Le droit de dissolution est encadré comme suit : il est impossible de l'exercer le jour des résultats d'un scrutin européen.

Annexe III : liste des postes individualisés (et soumis à vote / nomination ou proposition)

Président.e de la République	vote en ligne	20/01/2025
Premier ministre	à la discrétion du / de la Président.e	22/01/2025
Ministre des relations avec le P.	à la discrétion du / de la Président.e	22/01/2025
Président.e de l'Assemblée Nationale	vote en ligne	27/01/2025
VP de la Chambre 1 (...)	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
VP de la Chambre 2 (...)	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e Commission des Lois	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Rapporteur de la Commission	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e RN	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e EPR	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e LFI	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e SOC.	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e DR	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e E&S	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e DÉM.	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e HOR.	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e LIOT	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e GDR	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Président.e UDR	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025
Représentant.e des NON-INSCRITS ¹	vote si plusieurs candidatures	27/01/2025

Annexe IV : lien zoom permanent des réunions

ID de réunion : 982 9848 9914

Code secret : Foucar4eve



¹ Réunion administrative des députés ne figurant sur la liste d'aucun groupe.

Annexe V : une image juste pour que cela fasse ... cinq !

